

OCC Natation-Triathlon
43, boulevard de Dézerseul
35 510 CESSON-SEVIGNE
n° d'agrément Jeunesse et Sport 0035S06
n° affiliation FFN : 050353625
www.occnatation.fr



Assemblées Générales du 29 novembre 2018

Chers adhérents,

Le 15 novembre 2018

Comme vous le savez maintenant, et suite aux deux premières assemblées générales du 9 et du 31 octobre derniers, le club OCC Natation-Triathlon n'est pas arrivé à définir un nouveau Bureau; consécutivement, le club devrait donc être dissous depuis le 9 octobre.

Les membres du Bureau de la saison précédente ont accepté depuis l'AG du 9 octobre dernier de prolonger leurs fonctions, le temps de trouver une solution pérenne.

Le conseil d'administration réunit ce jour du 15 novembre a validé la proposition d'ordre du jour suivante pour la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 29/11 de 19 h à 20 h Salle n°1 du Centre de loisir à Cesson-Sévigné.

Ordre du jour

- Accueil des adhérents et signature de la feuille de présence
- Présentation des pouvoirs
- Rappel du constat de très grande difficulté à gérer deux activités sportives, natation et triathlon, au sein du même club (désaccords nombreux sur les objectifs sportifs, problème de déficit chronique du club OCC Natation-Triathlon depuis plusieurs années, relation conflictuelle des entraîneurs, climat du CA très tendu).
- Proposition de séparation des activités natation (formes, ado, natation course, eau libre, handisport, Pays de Chateaugiron) et triathlon avec la création de deux clubs et des passerelles entre ces deux clubs associées à des cotisations préférentielles réciproques. Les objectifs de ces passerelles sont principalement : i) de garantir l'ensemble des activités proposées aux adhérents actuels, ii) de proposer aux triathlètes de continuer à évoluer avec les nageurs dans les mêmes lignes d'eau en bénéficiant d'un entraîneur de natation commun, iii) de limiter au maximum l'impact sur les coûts de cotisation des adhérents pratiquant les deux sports. Ce projet vise aussi à pérenniser les emplois des entraîneurs actuellement en poste et de disposer d'un bureau opérationnel pour le club dès le 07 janvier.
- Questions
- Vote par les adhérents de la proposition de "Dissolution de la section triathlon au 31 décembre 2018 » avec transfert pour la saison en court de la part de budget initialement prévue pour l'activité triathlon au futur club de triathlon cessonnais pour aider à son développement.
- Pot de l'amitié

L'assemblée générale sera suivie d'un conseil d'administration pour discuter des modalités administratives nécessaires suite à la décision du vote, quel qu'en soit le résultat.

Une présentation plus détaillée du projet sera réalisée par les membres du Bureau et du Conseil d'administration en début d'entraînement natation de chacun des groupes à partir du milieu de la semaine prochaine pour échanger avec vous. De même les grandes lignes du projet vous seront envoyées par mail avant l'AG pour que vous disposiez des informations nécessaires à un vote responsable.

Peut voter tout adhérent à jour de sa cotisation et âgé de plus de 16 ans. Les adhérents de moins de 16 ans peuvent se faire représenter par un parent. En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association en lui donnant votre pouvoir (voir en bas de page), un adhérent ne pouvant présenter plus de 5 pouvoirs. Veuillez trouver ci-joint un pouvoir à envoyer par mail à la secrétaire Evelyne Nicoleau avant le 28 novembre à secretariat@occnatation.fr ou à lui remettre en début d'AG.

Seules les questions envoyées par mail à Mme Nicoleau avant le 27 novembre 2018 pourront être posées en AG.

Je compte sur votre présence pour cette étape décisive devant permettre à chacun une pratique sportive enthousiasmante et sécurisée.

Avec toute mon attention



Pierrick Haffray
Président de l'OCC Natation-Triathlon
pierrick.haffray@occnatation.fr
06 66 86 08 55

POUVOIR (1 par vote) à remettre à la secrétaire Evelyne Nicoleau avant l'AG

Je, sous signé(e) (nom, prénom) donne mon pouvoir à
..... (nom, prénom) pour me représenter lors de l'assemblée générale
ordinaire du 29 novembre 2018